

L'OBSERVATOIRE DE PARIS SE JOINT A LA LUTTE NATIONALE contre les mesures actuelles de destruction du service public de recherche et d'enseignement supérieur, et la suppression de postes statutaires

Depuis près de deux ans, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a **décidé** et fait **voter à la hussarde** une série de « réformes » sans aucune négociation :

- la loi LRU (Loi relative aux libertés et responsabilités des universités);
- la transformation radicale des organismes de recherche en agences de moyens ;
- le pilotage, par le pouvoir politique, de la Recherche et de l'Université;
- la remise en cause des statuts nationaux ;
- le démantèlement des concours nationaux de recrutement des enseignants des premier et second degrés, et le projet de « mastérisation » de la formation des enseignants ;
- le projet de contrat doctoral.

Parallèlement, le Ministère a **supprimé** 1090 postes et développé la **précarité** des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des personnels administratifs, techniques et de bibliothèque.

Pour mettre fin à cet **autoritarisme**, l'Observatoire de Paris, en accord avec la Coordination Nationale des Universités réunie le 2 février 2009, exige :

- le retrait du projet de décret sur les statuts des enseignants-chercheurs, et la restauration des cadres nationaux des diplômes et des statuts ;
- le retrait de la « réforme » de la formation et du recrutement des enseignants des premier et second degrés ;
- l'arrêt du démantèlement des organismes de recherche et de la fonction publique en général ;
- le retrait du contrat doctoral ;
- la restitution des postes supprimés et la résorption de la précarité chez les enseignants, les chercheurs, les BIATOSS et ITA par un plan pluriannuel de création de postes ;
- la titularisation des personnels contractuels.

Toutes ces contre-réformes résultent de la loi LRU. En conséquence, il est demandé en urgence que la communauté universitaire et le monde de la recherche soient consultés sur une nouvelle loi garantissant démocratie, collégialité, indépendance et liberté, car l'Université n'est pas une entreprise et le Savoir n'est pas une marchandise.

http://www.sauvonslarecherche.fr/ http://www.sauvonsluniversite.com/